

COHENNOZ

Prise en compte des risques naturels
Secteur rouge du PIZ, inconstructible.
Secteur bleu lancé du PIZ, constructible sous condition.
Secteur bleu grisé du PIZ, constructible sous condition.
Périmètre d'étude du PIZ.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVÉS			
N°	Bénéficiaire	OBJET	Surface approximative
ER1	Commune	Aménagement de la place du Cernix	530 m²
ER2	Commune	Régularisation de voirie	700 m²
ER3	Commune	Création de voirie	3 370 m²
ER4	Commune	Aménagement d'un chemin piéton	700 m²
ER5	Commune	Aménagement du domaine skiable	690 m²
ER6	Commune		680 m²
ER7	Commune	Création d'un chemin piéton	210 m²

Légende :

Zones urbaines :
■ Ua Zone urbaine dense du cœur des villages
■ Ub Zone urbaine d'habitat collectif
■ Uc Zone urbaine d'habitat individuel

Zones à urbaniser :
■ 1AU Zone à urbaniser
■ 1AUt Zone à urbaniser destinée aux opérations touristique
■ 2AU Zone à urbaniser à long terme

Zones agricoles :
■ A Secteur agricole
■ As-zh Secteur agricole réservé à la pratique du ski
■ As-zh Secteur agricole réservé à la pratique du ski avec présence d'une zone humide
■ As-ra Secteur agricole sur lequel un restaurant d'altitude est implanté

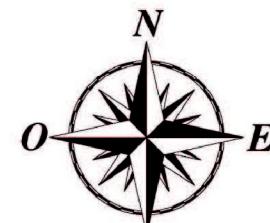
Zones naturelles :
■ N Secteur naturel
■ N-zh Secteur naturel avec présence d'une zone humide
■ Nz Secteur réservé à la pratique du ski
■ Nz-zh Secteur réservé à la pratique du ski avec présence d'une zone humide

Règlements particuliers :
■ Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
■ Emplacements réservés
■ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11-2^e du code de l'urbanisme.
■ Zone de présomption d'une zone humide

Éléments informels :
■ Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre.
■ Bâtiment d'élevage.
■ Remontées mécaniques
■ Ligne RTE Arly - les Saisies

COHENNOZ
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
PLAN LOCAL D'URBANISME

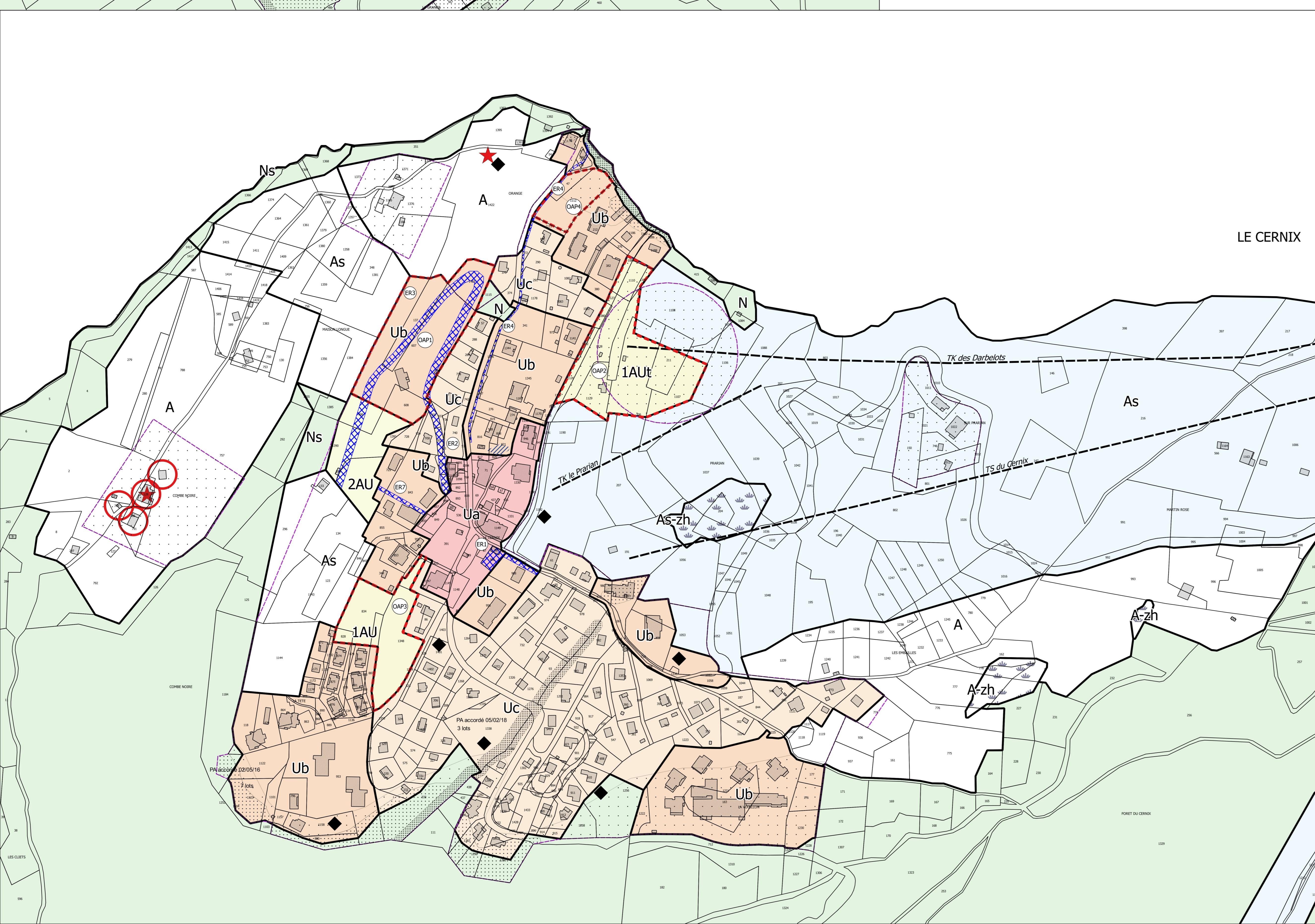
PLAN DE ZONAGE



Échelle 1 / 2 000^e

4.1.2 - LE CERNIX ET HAMEAUX

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du :	11 mars 2019	PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du :	06 décembre 2019
Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry Tel : 06.80.01.82.51			



LE CERNIX

LES PANISSATS

